



Information financière 2024-2025

FRAIS AFFÉRENTS

Volume et sorties éducatives

Location de volumes, cahiers d'exercices, matériel didactique, reprographie, sorties éducatives.	460 \$
Développement informatique	50 \$
Activités spéciales de la vie scolaire	50 \$
Contribution volontaire de l'Association de parents	*25 \$
Contribution volontaire à la Fondation Othrys	*30 \$
Total (1 versement le 10 septembre ou 2 versements le 10 septembre et le 10 novembre 2024)	560\$ *615\$

Transport

Carte passe-partout de la STS Payable en un seul versement à l'accueil en août. (Faire le chèque pour le 10 septembre 2024 au nom du Séminaire de Chicoutimi)	455 \$
--	--------

Costume d'éducation physique

Paielement par carte de débit, crédit ou faire un chèque à part à remettre au magasin scolaire	40 \$
--	-------

FRAIS DE SCOLARITÉ

Les frais de scolarité de 2024-2025 sont de **2 960 \$** et une réduction de 15 %, soit 2516 \$ est appliquée pour le 2^e enfant et les suivants d'une même famille (lien de sang ou adoption) fréquentant le Séminaire en même temps.

MODES DE PAIEMENTS DES FRAIS DE SCOLARITÉ

La cueillette des paiements pour les frais afférents ainsi que les frais de scolarité doit se faire à la journée d'accueil.

Prélèvements bancaires : le formulaire de retrait direct doit être complété et remis à la journée d'accueil en même temps que le paiement des frais afférents ainsi qu'un spécimen de chèque. .

Le prélèvement automatique est offert en 10 versements égaux prélevés dans votre compte le 10 de chaque mois. C'est la seule date possible et un seul prélèvement sera fait par famille.

10 versements	
1 enfant	296.00\$
2 enfants	547.60\$
3 enfants	799.20 \$

Paiements par chèques : Seule la possibilité de deux ou dix chèques postdatés est acceptée et ils doivent être datés uniquement du 10 septembre 2024 et du 10 février 2025. Ces paiements doivent être remis pour un paiement complet à la journée d'accueil, en même temps que les frais afférents.